



REGROUPEMENT DES INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS EN SOINS INTENSIFS DU QUÉBEC

BOURSES ANDRÉE COULOMBE

Les bourses *Andrée Coulombe* consistent en des bourses de perfectionnement en soins intensifs, telles que :

- Certification canadienne en soins intensifs
- Certification canadienne en soins cardiovasculaires
- Certification canadienne en soins intensifs en pédiatrie

Détails des bourses

- Un montant de 3000\$ sera octroyé jusqu'à concurrence de 500 \$ par participant parmi les demandes reçues et qui répondent aux critères de participation.

Critères de participation

- Être un membre actif du RIISIQ minimalement depuis 2 années consécutives incluant l'année de la demande;
- Être un membre actif, l'année de l'attribution de la bourse;
- Fournir une preuve de réussite de la certification canadienne. La certification doit avoir été obtenu dans l'année qui précède l'octroi de la bourse;
- Compléter le formulaire «Demande de bourse Andrée Coulombe»;
- Permettre au RIISIQ de publier le nom des gagnants sur le site web;
- Date limite d'application: le 1 mars de chaque année.

Modalités d'attribution

- Le montant de la bourse sera divisé équitablement selon les demandes reçues;
- L'attribution des bourses est déterminée à la réunion du conseil d'administration (CA) au mois de mai de chaque année.

Diffusion des récipiendaires

- Les récipiendaires seront informés lors du congrès annuel ou par courriel;
- Une lettre informative et un chèque seront acheminés aux gagnants par voie postale;
- Les récipiendaires seront annoncés sur le site web du RIISIQ.

Pour toute question relative à la bourse Andrée Coulombe, n'hésitez pas à contacter Mme Marie-Pier Lehoux, responsable des bourses à l'adresse suivante : mariepier.lehoux@riisq.qc.ca